

INTEMPÉRIES

FERMETURE DU CÉGEP :

En cas de tempête de neige, de verglas ou de toute autre situation de mauvaises conditions climatiques, les critères sur lesquels repose la prise de décision sont les suivants :

- les bulletins météorologiques;
- l'état des routes observé par le ministère des Transports du Québec.

La décision est prise par la Direction générale ou, en son absence, par la Direction des services éducatifs.

Malgré la fermeture du cégep, la résidence étudiante demeure accessible. À cet effet, les locaux peuvent être disponibles sur demande.

Cette décision sera communiquée selon les termes suivants :

- En prévision des activités de l'avant-midi, dès que possible, soit vers 6 heures.
- En prévision des activités de l'après-midi, dès que possible, soit vers 11 heures.
- En prévision des activités de la soirée, dès que possible, avant 16 heures.

Lorsqu'il y a reprise des activités en après-midi, l'heure de début des activités est mentionnée lors de la diffusion de l'annonce.

Le cégep se réserve le droit de décider de fermer et de diffuser sa décision en tout temps si la situation l'exige. La direction peut également rappeler le personnel et les étudiantes et étudiants au moment où il estime que les conditions permettent le retour au cégep et la reprise des activités.

Le cégep invite les membres de la communauté collégiale à suivre l'actualité dans les médias suivants :

- sur le site Web et le portail du cégep;
- en téléphonant au cégep (sur le répondeur téléphonique);
- par MIO aux étudiantes et étudiants, et par courriel au personnel et autres membres de la communauté collégiale;
- par les stations locales de radio : Radio-Canada Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (FM 102,1), CHRМ (FM 105,3), CHOE (FM 95,3) et Rouge FM Amqui (99,9);
- par Facebook : www.facebook.com/cegepdematane;
- par Twitter : twitter.com/cegepmatane.

La procédure complète est disponible en tout temps sur le site Web du cégep, à l'adresse suivante :

www.cegep-matane.qc.ca/fichiers/2018/11/procedure_1_intemperies-situation-urgence.pdf

TREMBLEMENT DE TERRE

Si vous êtes à l'intérieur :

QUOI FAIRE?

- Restez calme.
- Demeurez à l'intérieur, ne vous précipitez pas à l'extérieur.
- Abritez-vous sous une table, un bureau ou un autre meuble solide et agrippez-le.
- Si vous êtes dans un corridor, accroupissez-vous le long d'un mur intérieur.
- Ne vous tenez pas dans l'embrasure d'une porte, elle pourrait se rabattre sur vous.
- Protégez-vous la tête et le visage.
- Éloignez-vous des fenêtres, des cloisons de verre, des miroirs, des étagères, des bibliothèques et des appareils d'éclairage.

Si vous êtes à l'extérieur :

QUOI FAIRE?

- Restez à l'extérieur.
- Essayez de vous diriger vers un endroit sûr, loin des fenêtres, des édifices, des fils et des poteaux électriques.

Après le tremblement de terre :

QUOI FAIRE?

- Si vous avez accès à un téléphone, faites le **911**.
- Portez secours aux personnes dans le besoin.
- Si c'est possible pour vous, dirigez-vous vers les points de rassemblement désignés.
- Attendez calmement les consignes qui seront émises.

URGENCE MÉDICALE

Vous êtes témoin d'une urgence médicale.

QUOI FAIRE?

- Évaluez la situation.
- Portez secours sans mettre votre vie en danger.
- Composez le **911** ou **2158** (secouristes) et suivez les consignes qui vous sont transmises.
- Demeurez près de la victime, selon la gravité, réclamez un secouriste et agissez selon vos compétences.
- Évitez de déplacer la victime en cas de blessure grave.
- Rassurez la personne et tentez d'obtenir le maximum d'information pertinente (nom, âge, allergies, description de l'accident) afin de pouvoir donner les renseignements recueillis aux intervenants d'urgence à leur arrivée.



MESURES
D'URGENCE

URGENCE
911
BESOIN D'AIDE
2158
SECOURISME
3000



ALERTE À LA BOMBE

QUOI FAIRE?

- Demeurez calme, poli et courtois.
- N'interrompez pas l'appelant.
- Notez le plus de détails possible (sexe, âge, type de voix, accent, etc.).
- Avisez immédiatement les autorités policières en composant le **911**.
- Ne discutez pas de cet appel avec vos collègues afin de ne pas modifier l'information.
- Restez en place jusqu'à l'arrivée des autorités policières.

Si vous le pouvez, demandez à l'appelant :

- Où avez-vous mis la bombe?
- Dans combien de temps va-t-elle exploser?
- Pourquoi avez-vous posé cette bombe?
- Quel genre de bombe est-ce?
- Quel est votre nom?

DÉVERSEMENT DE PRODUIT CHIMIQUE

Vous constatez un déversement de matière dangereuse.

QUOI FAIRE?

- Assurez votre propre sécurité en premier lieu.
- Demandez de l'aide en composant le **911** ou **2158**.
- Si vous n'avez pas accès à un téléphone, demandez l'assistance d'une personne.
- Déplacez ou évacuez toute personne située dans la pièce ou à proximité du lieu du déversement.
- Isolez la pièce touchée par le déversement en fermant les portes.
- Ouvrez les fenêtres, si possible.
- Demeurez sur place, dans une zone sécuritaire, afin de transmettre l'information concernant la nature du produit et les circonstances de l'événement.

ENVELOPPE OU COLIS SUSPECT

Dans le cas d'une enveloppe ou d'un colis suspect, soyez prudent et sachez différencier ce qui est normal de ce qui est insolite.

Indices permettant de vous aider à identifier un colis suspect :

- Lettre ou colis insolite inattendu.
- Mentions restrictives : confidentiel, personnel, urgent, à remettre en main propre, etc.
- Poids excessif par rapport au format.
- Présence de poudre ou d'abrasif.

QUOI FAIRE?

- Évitez de toucher l'enveloppe ou le colis suspect.
- Essayez de garder en mémoire le plus d'information possible sur l'enveloppe ou le colis suspect (le poids approximatif, la forme, le mouvement à l'intérieur, l'odeur, l'écoulement de substance).
- Demandez de l'aide en composant le **911** ou **2158**.
- Évacuez le secteur immédiat et laissez les fenêtres ouvertes.
- Suivez les consignes qui seront transmises par les autorités policières ou du cégep.

ÉVACUATION

Lorsqu'un signal d'alarme incendie retentit ou qu'un ordre d'évacuation est donné.

QUOI FAIRE?

- Restez calme.
- Dirigez-vous vers les points de rassemblement externes positionnés dans les stationnements du cégep et identifiés par une enseigne verte Point de rassemblement.
- Fermez vos fenêtres et votre porte afin de limiter la propagation du feu.
- N'utilisez pas les ascenseurs, ils ne sont pas en fonction lors d'une alarme incendie.
- Suivez les consignes verbales transmises par les responsables de corridor lors d'évacuation.
- Apportez vos effets personnels seulement s'ils sont à portée de main.
- En tant qu'enseignant ou technicien de travaux pratiques responsable d'une classe, relayez les consignes d'évacuation auprès des étudiants. Assurez-vous que les portes et fenêtres seront fermées.
- Portez assistance aux personnes qui en ont besoin, personnellement ou en obtenant du secours, à moins d'un risque pour elles ou pour les tiers ou d'un autre motif raisonnable.
- Demeurez en groupe au point de rassemblement et attendez l'avis de réintégration avant de retourner à l'intérieur du cégep.

INDIVIDU ARMÉ, ACTIF OU NON

Toute personne qui est en possession d'une arme à feu, d'un couteau ou d'un autre objet et, en raison de son comportement, semble susceptible de porter atteinte à la vie et à la santé de personnes et/ou de provoquer volontairement des dommages.

QUOI FAIRE?

- Gardez votre calme.
- Ne déclenchez pas d'alarme manuelle d'incendie pour faire évacuer le cégep.
- Évitez d'être une cible immobile ou de devenir une cible en vous approchant de la menace.
- Fuyez les lieux si possible, sinon barricadez-vous et verrouillez la porte en attendant les consignes des autorités policières ou du cégep.
- Ne vous adressez pas à l'agresseur.
- Alerte les personnes autour de vous.
- Si vous connaissez la position de l'individu et êtes hors de sa portée, évacuez immédiatement le cégep et avisez les personnes à l'extérieur de ne pas entrer.
- Si vous avez accès à un téléphone, faites le **911**.
- Attendez les policiers dans un endroit sécuritaire et donnez-leur toute l'information nécessaire.

Si vous êtes dans une classe :

- Faites placer les étudiants le long des murs, accroupis, loin des portes et fenêtres, dans un coin sécuritaire du local.
- Commandez de garder le silence.
- Éteignez les lumières.
- Obstruez toutes les fenêtres, dont celle de la porte le cas échéant.
- Barricadez la porte avec des meubles.
- Indiquez aux étudiants de fermer leur cellulaire.
- Si des personnes sont blessées, évaluez les blessures et portez assistance dans la mesure du possible.
- Attendez les instructions des autorités policières.
- En cas de déclenchement de l'alarme incendie, restez où vous êtes et suivez les consignes données par la personne en autorité de gestion ou par les autorités policières.

MENACE À LA PERSONNE

Manifestation par laquelle on marque sa colère avec l'intention de faire craindre à une personne le mal qu'on lui prépare.

Vous êtes témoin d'un acte de violence, d'une menace ou d'intimidation.

QUOI FAIRE?

- Tentez de calmer l'agresseur en étant compatissant à son égard et ce, sans vous mettre personnellement en danger.
- Demandez de l'aide en composant le **911** ou **2158**.
- Essayez d'éloigner les gens de l'agresseur s'il y a lieu.
- Suivez les consignes qui seront transmises par les autorités policières ou du cégep.